

Le programme Accès PME du pôle EMC2 et de l'IRT Jules Verne passe à la vitesse supérieure

Initié en 2017, le programme Accès PME vise à faciliter l'émergence et la co-construction de projets d'innovation entre l'IRT Jules Verne et les PME. Ce programme est porté par le pôle de compétitivité EMC2 et par l'IRT Jules Verne, en partenariat avec le Groupement d'Intérêt Économique Albatros.

Au travers de ce programme, le pôle EMC2 et l'IRT Jules Verne souhaitent faciliter l'accès des PME à des compétences et à des équipements. Cet appel à projet spécifique s'adresse principalement aux PME qui ont déjà une structure interne de R&D, mais qui ont besoin de s'appuyer sur l'IRT Jules Verne pour le développement et l'industrialisation de leurs projets de technologies de production innovantes.

Dans un objectif d'efficacité, différents types de projets sont éligibles : de l'étude de faisabilité au projet de recherche et technologie nécessitant des investissements conséquents dans des équipements innovants. Le budget du projet doit être compris entre 50K€ et 2000K€ et les travaux doivent concerner des technologies relevant des TRL* 4 à 6.

*Les TRL forment une échelle d'évaluation du degré de maturité atteint par une technologie. Cette échelle a été imaginée par la Nasa en vue de gérer le risque technologique de ses programmes. Initialement constituée de sept niveaux, elle en comporte neuf depuis 1995

Le projet doit être collaboratif, c'est-à-dire impliquer plusieurs structures. Le porteur doit être une PME (< 250 salariés et < 50M€ de CA), avec au moins un partenaire industriel (autre PME, ETI ou grand groupe), et l'IRT Jules Verne. Idéalement, un acteur académique sera également associé au projet.

Les orientations thématiques d'Accès PME s'établissent autour des technologies avancées de production pour répondre aux enjeux de l'usine du futur, et qui trouveront leurs applications dans les marchés de l'aéronautique, du naval (civil et militaire), de l'off-shore, du transport terrestre (automobile, ferroviaire,...) et de l'énergie (notamment des énergies marines renouvelables).

Calendrier des prochains appels Accès PME :

#1 | Dépôt des candidatures : 19 avril 2018 – 31 mai 2018

#2 | Dépôt des candidatures : 3 septembre 2018 - 15 octobre 2018

#3 | Dépôt des candidatures : 3 janvier 2019 - 14 février 2019

Contact presse Pôle EMC2/IRT Jules Verne:

Virginie Boisgontier – Pôle EMC2 • 02 28 44 36 07 • virginie.boisgontier@pole-emc2.fr

Laurence Le Masle - Green Lemon Communication • 06 13 56 23 98 • l.lemasle@greenlemoncommunication.com

À propos du Pôle EMC2

www.pole-emc2.fr/

Pôle de référence en France et à l'international sur l'Advanced Manufacturing, EMC2 se place résolument au service de la compétitivité de l'industrie française en proposant des innovations, des produits, des procédés et des services pour produire mieux, produire propre, produire demain grâce un positionnement affirmé sur les technologies avancées de production.

EMC2 vise un double objectif :

- devenir un écosystème de référence mondiale dans le domaine des Technologies Avancées de Production
- conforter le développement du territoire et de ses acteurs par le biais de l'innovation collaborative

Pour cela EMC2 développe :

- des missions pour stimuler l'innovation, la recherche et le développement collaboratif notamment entre les entreprises et les laboratoires
- des missions d'accompagnement des PME pour constituer un environnement favorable à leur croissance et faciliter l'industrialisation des résultats des travaux de R&D.

À propos de l'IRT Jules Verne

www.irt-jules-verne.fr

L'Institut de Recherche Technologique Jules Verne est un centre de recherche industriel mutualisé dédié aux technologies avancées de production. Centré sur les besoins de filières industrielles stratégiques – aéronautique, automobile, énergie et navale – son équipe opère la recherche en mode collaboratif en s'alliant aux meilleures ressources industrielles et académiques dans le domaine du manufacturing. Conjointement, ils travaillent à l'élaboration de technologies innovantes qui seront déployées dans les usines à court et moyen termes sur trois axes majeurs : Conception intégrée produit/process | Procédés innovants | Systèmes de production flexibles et intelligents. Pour proposer des solutions globales allant jusqu'à des démonstrateurs à l'échelle 1, l'IRT Jules Verne s'appuie sur un ensemble d'équipements exclusifs.



L'IRT Jules Verne bénéficie d'une aide de l'Etat au titre du programme d'Investissements d'avenir portant la référence ANR-10-AIRT-02